

COMMUNE DE ROVRAY

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Richard Mathieu, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

PROCLAME

Monsieur Mathieu RICHARD, né(e) le 19.02.1987, originaire de Forel Lavaux, domicilié à la Rue du Pressoir 16 à 1463 Rovray, est **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



la secrétaire:



Rovray, le 07.04.2026